|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 18 janvier 2024 |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 2/SG11RG-AFR****CE 11/DA** | – Aux Administrations qui participent aux travaux du Groupe SG11RG-AFR;– Aux Membres du Secteur UIT-T qui participent aux travaux du Groupe SG11RG-AFR;– Aux Associés de l'UIT-T qui participent aux travaux du Groupe SG11RG-AFR;– Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT qui participent aux travaux du Groupe SG11RG-AFR;– Au Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique;– Au Bureau régional de l'UIT pour les États arabes |
| Tél.: | +41 22 730 5780 |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbsg11@itu.int |
| Web: | <https://itu.int/go/tsg11rgafr> |
| Objet: | **Réunion virtuelle du Groupe régional de la Commission d'études 11 de l'UIT-T pour l'Afrique (SG11RG AFR), 25-27 mars 2024** |

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que **la réunion du Groupe régional de la Commission d'études 11 de l'UIT-T pour l'Afrique** (SG11RG-AFR) se tiendra **de manière virtuelle du 25 au 27 mars 2024** inclus (11 h 30‑13 h 45, heure de Genève, tous les jours).

La réunion se déroulera uniquement en anglais sans interprétation.

Veuillez noter qu'aucune bourse classique ne sera accordée, mais que des bourses pour la participation à une réunion électronique le seront (voir l'Annexe A).

La réunion du Groupe SG11RG-AFR s'ouvrira à 11h30, heure de Genève, le premier jour via l'[outil de participation à distance MyMeetings](https://remote.itu.int/). Des renseignements complémentaires sont donnés dans l'**Annexe A**, et un projet d'ordre du jour, établi par le Président du Groupe SG11RG-AFR, M. Kofi Ntim Yebpaj-Kordieh (Ghana), figure dans l'**Annexe B**. Veuillez noter que l'inscription est obligatoire pour pouvoir participer à cette réunion.

Les représentants des États Membres, des Membres de Secteur et des établissements universitaires de la région, ainsi que les Associés de la commission d'études de rattachement et de la région concernée, peuvent participer à la réunion du Groupe SG11RG-AFR, en plus des participants invités par le groupe régional, comme indiqué dans la [Résolution 54 (Rév. Genève, 2022) de l'AMNT](https://www.itu.int/pub/T-RES-T.54-2022/fr) (points 4 à 6 du *décide*). Veuillez noter que la participation suivie des délégués serait utile aux travaux du groupe.

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 19 février 2024 | Soumission des demandes de bourses pour la participation à une réunion électronique au moyen du formulaire d'inscription disponible sur la [page web du Groupe SG11RG-AFR](http://www.itu.int/go/tsg11rgafr) |
| 12 mars 2024 | Inscription préalable (en ligne, via la [page web du Groupe SG11RG-AFR](https://www.itu.int/en/itu-t/regionalgroups/sg11-afr/Pages/default.aspx)) |
| Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T (par courrier électronique à l'adresse tsbsg11@itu.int) |

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| A black and white text  Description automatically generatedSeizo OnoeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg11rg-afrGroupe SG11RG‑AFR de l'UIT-T |
| Dernières informations concernant la réunion |

**Annexes**: 2

**ANNEXE A
Informations pratiques concernant la réunion**

**MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS**

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**: La réunion se déroulera sans document papier. Les contributions des membres et les projets de documents temporaires doivent être soumis par courrier électronique à l'adresse [tsbsg11@itu.int](file:///C%3A%5CUsers%5Cdirand%5CDownloads%5Ctsbsg11%40itu.int) en utilisant le gabarit approprié disponible sur la [page d'accueil du Groupe SG11RG-AFR](http://www.itu.int/go/tsg11rgafr). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page web du Groupe SG11RG‑AFR et l'accès est réservé aux membres de l'UIT-T disposant d'un [compte d'utilisateur de l'UIT](https://www.itu.int/en/ties-services) avec accès TIES.

**LANGUE DE TRAVAIL**: En accord avec le Président du Groupe, la langue de travail de la réunion sera l'anglais uniquement.

**PARTICIPATION INTERACTIVE À DISTANCE**: L'outil [MyMeetings](https://remote.itu.int/) sera utilisé pour assurer la participation à distance à toutes les séances du Groupe SG11RG-AFR. Les délégués doivent s'inscrire pour participer à la réunion, et s'identifier et indiquer l'entité qu'ils représentent au moment de prendre la parole. Les services de participation à distance sont assurés au mieux.

Les participants devraient prendre note du fait que la réunion ne sera pas retardée ou interrompue parce qu'un participant à distance ne parvient pas à se connecter, à écouter les autres participants ou à se faire entendre, selon l'appréciation du Président. Si les propos d'un participant à distance sont difficilement audibles en raison de la qualité du son jugée insuffisante, le Président pourra interrompre ce participant et renoncer à lui donner la parole tant qu'il n'aura pas été indiqué que le problème a été résolu. L'utilisation de l'outil de discussion à disposition est encouragée pour faciliter la gestion efficace du temps au cours des séances, selon l'appréciation du Président.

**INSCRIPTION PRÉALABLE ET BOURSES POUR LA PARTICIPATION À UNE RÉUNION ÉLECTRONIQUE**

**INSCRIPTION PRÉALABLE**: L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la [page d'accueil du Groupe SG11RG-AFR](http://www.itu.int/go/tsg11rgafr) **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068/fr), dans le cadre du système d'inscription, le coordonnateur responsable doit approuver toutes les demandes d'inscription. Les États Membres sont invités à tenir compte de l'équilibre entre les hommes et les femmes et à inclure des délégués handicapés ainsi que des délégués ayant des besoins particuliers chaque fois que cela est possible.

L'inscription est obligatoire, au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page d'accueil du Groupe SG11RG-AFR](http://www.itu.int/go/tsg11rgafr). Les délégués qui ne se seront pas inscrits ne pourront pas accéder à l'[outil de participation à distance MyMeetings.](https://remote.itu.int/)

**BOURSES POUR LA PARTICIPATION À UNE RÉUNION ÉLECTRONIQUE**: Pour garantir la participation des pays en développement, et sous réserve que des fonds soient disponibles, les représentants des [États Membres remplissant les conditions requises](https://www.itu.int/en/fellowships/Documents/2023/ListEligibleCountries2023.pdf), **issus** **de la région Afrique uniquement**, peuvent demander une aide financière à la participation, à savoir une **bourse pour la participation à une réunion électronique**. Les demandes de bourse en question doivent être approuvées par le coordonnateur désigné au niveau national par une administration d'un État Membre.

Les bourses pour la participation à une réunion électronique consistent en un remboursement des coûts de la connectivité pendant la durée de la manifestation. Le formulaire de demande d'une telle bourse est disponible sur la [page d'accueil du Groupe SG11RG-AFR](http://www.itu.int/go/tsg11rgafr). **Les demandes de bourse pour la participation à une réunion électronique doivent être reçues le 19 février 2024** au plus tard.

Elles doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse fellowships@itu.int ou par télécopie au +41 22 730 57 78. **L'inscription (approuvée par le coordonnateur responsable) doit être effectuée avant de soumettre une demande de bourse pour la participation à une réunion électronique**, et il est vivement conseillé de s'inscrire à la manifestation et d'engager le processus de demande sept semaines au moins avant la date de la réunion. Veuillez noter que les critères d'attribution d'une bourse pour la participation à une réunion électronique sont les suivants: budget disponible à l'UIT; participation active, et notamment soumission de contributions écrites pertinentes; répartition équitable entre les pays et les régions; demandes émanant de personnes handicapées ou ayant des besoins particuliers; et parité hommes-femmes.

**ANNEXE B
Projet d'ordre du jour
Réunion virtuelle du Groupe régional de la Commission d'études 11
de l'UIT T pour l'Afrique (SG11RG-AFR), 25-27 mars 2024**

1 Ouverture de la réunion

2 Adoption de l'ordre du jour

3 Direction du Groupe SG11RG-AFR

4 Attribution des documents (contributions et documents temporaires)

5 Vue d'ensemble de la Commission d'études 11 de l'UIT-T (structure et méthodes de travail)

6 Vue d'ensemble des résultats des réunions précédentes de la CE 11 de l'UIT-T et des réunions intérimaires des Groupes de travail

7 Vue d'ensemble des textes de base pour les travaux en cours de la CE 11 de l'UIT-T, qui présentent un intérêt majeur pour le Groupe SG11RG-AFR

8 Vue d'ensemble des travaux menés précédemment par le Groupe SG11RG-AFR, et contributions connexes

9 Examen des contributions reçues

10 Contributions des membres du Groupe SG11RG-AFR aux travaux de la Commission d'études 11 de l'UIT-T

11 Examen des priorités du Groupe SG11RG-AFR

12 Élaboration du projet de rapport de la réunion du Groupe SG11RG-AFR

13 Lieu et dates de la prochaine réunion du Groupe SG11RG-AFR

14 Divers

15 Clôture de la réunion

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_